

Délégation de service public - Distribution publique du gaz - Rapport sur l'exercice 2007

M. l'Adjoint CYPRIANI, Rapporteur : Le service public de distribution de gaz naturel comprend la construction, l'exploitation et le développement du réseau de gaz naturel sur le territoire de la commune de Besançon.

L'entreprise publique EDF-GDF Distribution Franche-Comté est titulaire du contrat de délégation de service public.

Eléments contractuels :

Le contrat, signé en 1996 pour une durée de 20 ans, est une convention de concession par laquelle le concessionnaire est chargé, à ses risques et périls :

- de l'exploitation du service,
- de la réalisation des ouvrages de concession
- de l'entretien des installations.

Le concessionnaire verse annuellement une redevance de concession dite «R1».

Pour l'année 2007, elle s'élève à 40 209 €, basée sur les éléments suivants :

- population totale : 122 308 habitants
- longueur totale du réseau : 345 902 mètres

A - Analyse de l'activité du service délégué

Le contrôle de la concession est assuré par la Direction de la Maîtrise de l'Energie de la Ville qui est assistée par le Cabinet SOLVING.

1) Evolution de la clientèle

Le nombre de clients est passé de 31 715 en 2006 à 31 884 en 2007 soit une augmentation de 0,53 % (rappel en 2006 baisse de 0,8 %).

2) Evolution des consommations

La consommation est passée de 1 017 580 332 KWh en 2006 à 967 245 821 KWh en 2007 soit une baisse de 4,9 %. Cette baisse s'explique par la concurrence des autres énergies notamment développement des ENR, par la diminution importante des consommations du plus gros consommateur (chaufferie urbaine) et par la relative douceur climatique.

3) Le réseau de la concession

Pour 2007, l'inventaire du réseau fait ressortir :

- 0 mètre de fonte grise
- 19 617 mètres fonte ductile.
- 133 325 mètres d'acier,
- 192 419 mètres de polyéthylène,
- 541 mètres autres matériaux

4) Travaux réalisés sur le réseau de distribution

En 2007, environ 2 343 m de réseaux ont été posés en extension (- 15,2 %) et 903 m ont été renouvelés (- 265,4 %) (Programme de renouvellement des canalisations en fontes grises terminé en 2006). Les travaux ont principalement porté sur le renouvellement des colonnes montantes (+ 10,6 % en investissement) et des branchements (+ 30,6 % en investissement).

5) Age moyen du réseau

La moyenne pondérée de l'âge des réseaux est estimée à 21,6 ans en 2007 contre 20,7 ans en 2006. Le vieillissement du réseau est dû en partie à la faiblesse des renouvellements des réseaux. Cette faiblesse s'explique par la fin du programme de remplacement des fontes grises et par les efforts engagés sur la partie branchement. Cet indicateur devra faire l'objet d'une surveillance particulière pour les années à venir.

6) Patrimoine de la concession

En 2007, la valeur du patrimoine de la concession se monte à 37 531 K€ en valeur brute et 23 812 K€ en valeur nette (respectivement + 2,8 % et + 2,5 % par rapport à 2006). La comparaison avec les années précédentes est difficile car les règles comptables pour les amortissements ont été modifiées en 2006.

7) Garantie des services (évaluée sur le territoire couvert par EDF-GDF Franche-Comté Sud)

Suivi des indicateurs de qualité pour 2007 :

- Satisfaction globale des particuliers : 89 %, en baisse de 2 points par rapport à 2006
- Satisfaction globale des collectivités locales : 90 % en baisse de 5 points par rapport à 2006

La baisse de satisfaction est principalement liée à l'allongement des délais de raccordement qui découlerait de la nouvelle organisation mise en place suite à l'ouverture des marchés de fourniture de gaz.

8) Les incidents

Nombre total d'appels : 1 364 appels ; ce chiffre est en hausse de 11,6 % par rapport à 2006.

Répartition des signalisations par cause :

- pour intervention de sécurité gaz : 667, chiffre en hausse de 14,8 %.
- pour dépannage : 697, chiffre en hausse de 8,7 %.

Nombre total d'incidents : 627, chiffre en baisse de 48,8 %, soit un taux de 19,6 incidents pour 1 000 usagers contre 29,4 en 2006. En 2007, 55 % des incidents se situent au niveau des branchements.

Incidents significatifs :

- Une explosion au 3 rue de la Grette qui a conduit à la coupure d'un client
- 2 manques de gaz sans fuite qui ont conduit à la coupure de 771 clients
- 3 incendies qui ont conduit à la coupure de 28 clients.

Les incidents significatifs interviennent à l'intérieur des habitations, sur les branchements ou ont pour origine des travaux de tiers sur la voirie. Ce constat souligne l'importance de l'effort à porter sur les branchements, de la nécessité d'encourager les «diagnostics qualité gaz» et de renforcer le suivi des travaux des tiers.

9) Surveillance des ouvrages concédés

La longueur de réseau surveillé passe de 147 km en 2006 à 135 km en 2007.

La visite des ouvrages de détente passe de 86 à 816.

584 visites de colonnes montantes ont été effectuées en 2007 (chiffre 2006 non connu).

B - Analyse des comptes de l'activité déléguée

La société Gaz de France nous transmet un compte rendu annuel de concession qui relate l'activité, les investissements, les orientations retenues. Nous ne disposons pas d'un compte d'exploitation propre à la concession de Besançon.

L'évolution de la législation découlant de l'ouverture du marché de la fourniture du gaz naturel, a recentré le service public de la distribution du gaz sur la seule gestion de réseau, l'activité de fourniture faisant l'objet d'un traitement séparé.

Depuis le 31 décembre 2007, Gaz de France a donc filialisé ses activités de distribution de gaz naturel en France au sein de la nouvelle société GrDF (Gaz Réseau Distribution France). GrDF poursuit désormais l'intégralité des missions liées aux délégations de service public consenties par les collectivités territoriales.

L'actuelle DSP a été signée pour une durée de 20 ans à compter du 1^{er} octobre 1996.

Les états financiers sont arrêtés au 31 décembre 2007.

1. Données chiffrées

Concession de Besançon : la valeur brute du patrimoine concédé s'élève à 37 531 K€, la valeur nette à 23 812 K€. GrDF a investi 1 322 K€ sur la concession de Besançon, soit 372 K€ pour le développement des réseaux et 950 K€ pour la modernisation des ouvrages (total en 2006 : 1 020 K€).

Les recettes et les charges sont transmises pour l'ensemble Franche-Comté Sud, et non pour la seule concession de Besançon. Elles font ressortir un résultat d'exploitation positif, en nette diminution par rapport à 2006.

En K€	2007	2006	Variation en K€	Variation en %
Recettes d'acheminement gaz	21 865	23 220	- 1 355	- 5,83
Charges d'exploitation	10 763	10 477	286	+ 2,72
Charges calculées	6 828	6 494	334	+ 5,14
«Résultat» Franche-Comté Sud	4 274	6 249	- 1 975	- 31,60

2. Rapports financiers avec la Ville

GrDF Franche-Comté Sud verse une redevance de fonctionnement à la Ville de Besançon, qui a pour objet de financer la part des frais supportés par l'autorité concédante pour l'exercice du pouvoir concédant. Le montant s'élève à 40 209 € au titre de 2007, en augmentation de 2,14 % par rapport à 2006.

Conclusion :

Pas de remarques particulières, sauf évolutions liées à nouvelle législation.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ce bilan présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 18 septembre 2008.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur ce rapport.

Récépissé préfectoral du 3 octobre 2008.